

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 mars 2013

### **Plus de 16 000 entreprises créées ou reprises en 2012 avec l'appui d'Initiative France**

Lors d'une conférence de presse organisée le 25 mars, Louis Schweitzer, président d'Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'appui à la création d'entreprises, a présenté l'activité du réseau en 2012. Parmi les chiffres les plus significatifs : **16 107 entreprises ont été financées en 2012, représentant 37 141 emplois créés ou maintenus en une seule année.**

Dans un contexte déprimé, marqué par une croissance atone et par une baisse de la création d'entreprises, les 230 plateformes Initiative ont soutenu **la création, la reprise ou la croissance de 16 107 entreprises**, un chiffre en légère hausse par rapport à 2011 (15 953). Ces entreprises représentent **37 141 emplois créés ou maintenus** sur un an, un chiffre en hausse de 5% par rapport à 2011. «Ces bons chiffres confirment la place d'Initiative France comme premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises. Ils traduisent bien le rôle que nous jouons en faveur des créateurs d'entreprises et du développement des territoires», commente **Louis Schweitzer, président d'Initiative France.**

Les plateformes interviennent auprès des porteurs de projet en leur apportant des prêts d'honneur, sans intérêts ni garanties. Ces prêts à la personne leur permettent de renforcer leurs fonds propres. En 2012, **64% des bénéficiaires des prêts d'honneur étaient des demandeurs d'emploi.**

A noter également : 5 517 des projets financés sont des reprises (34% du total) et 681 des opérations de croissance (4% du total). Ces prêts d'honneur croissance ont connu entre 2011 et 2012 une hausse de 22,7%.

#### **Plus d'1 milliard d'euros de prêts bancaires associés**

**Le montant total de ces prêts sans intérêts ni garanties accordés par les plateformes s'élève à 159 M€** (en hausse de 3%) : 124 M€ pour les prêts d'honneur des plateformes et 35 M€ pour les prêts Nacre (dispositif public réservé aux demandeurs d'emploi). L'attribution de ces prêts d'honneur a un puissant effet de levier sur les banques qui font confiance aux projets des créateurs soutenus par le réseau. Un euro de prêt d'honneur entraîne en moyenne 8,1 euros de financements bancaires. En 2012, pour la première fois dans l'histoire du réseau, **la barre du milliard d'euros de prêts bancaires accordés en complément de prêts d'honneur a été franchi** (1 004 M€).

L'attribution des prêts d'honneur va de pair avec **un accompagnement des créateurs** pendant la préparation de leur dossier et pendant toute la durée de remboursement (3 ans en moyenne). A ce titre, **53 700 chefs d'entreprise** ont été accompagnés en 2012, dont **18 120 nouveaux entrepreneurs de l'année**. Ils ont bénéficié du soutien des équipes permanentes et bénévoles des plateformes, soit **861 salariés et 14 400 bénévoles, dont 4 450 parrains.**

Les entreprises de la génération 2010, qui ont reçu le soutien financier et humain du réseau affichent, après 3 ans d'existence, **un taux de pérennité de 86%**. Ce chiffre, nettement supérieur à la moyenne nationale s'explique par le bon dimensionnement des plans de financement et par la qualité de l'accompagnement. Après six ans, la pérennité est de 74%.

### Un réseau. Un esprit

Initiative France fédère **230 plateformes Initiative** adhérentes qui partagent :

- un modèle d'appui aux créateurs d'entreprises (le prêt d'honneur sans intérêts ni garanties et l'accompagnement) ;
- un principe partenarial associant localement les acteurs publics (les collectivités locales, la Caisse des Dépôts, les fonds européens, l'Etat) et les entreprises autour d'un projet de développement du territoire et de l'emploi ;
- des valeurs communes (l'esprit d'entreprise, la solidarité, la confiance, le désintéressement, le respect des personnes) ;
- un système qualité qui garantit un traitement professionnel pour tous les porteurs de projets
- l'association de bénévoles experts, issus du monde de l'entreprise, et de salariés.

La présence des plateformes sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris) garantit une grande proximité avec les porteurs de projets. Les 230 associations se démultiplient en 926 points d'ancrage dont 526 comités d'agrément. Ces comités, qui réunissent un ensemble de compétences spécialisées sur l'entreprise (chefs d'entreprise, actifs ou seniors, experts comptables, avocats, cadres dirigeants d'entreprise) décident souverainement de l'attribution des prêts d'honneur.

Pour le réseau Initiative, l'année 2012 et le début de l'année 2013 ont été marqués par le lancement d'une **nouvelle identité : nouvelle marque, nouveau logo, nouvelle signature**. La marque et le logo affichent le terme Initiative, commun à toutes les plateformes, et le nom du territoire, dans la couleur choisie par chacune.

La nouvelle signature, « Un réseau. Un esprit », rappelle l'importance du réseau (réseau des plateformes, des bénévoles, des entrepreneurs) et de l'esprit de toutes ses parties prenantes : l'esprit d'entreprise, l'esprit d'innovation, les valeurs.

Depuis son adoption, lors de l'Assemblée générale de juin 2012, cette marque a été adoptée ou est en passe de l'être par la quasi-totalité des plateformes. « **Notre identité s'en trouve renforcée. La cohérence des noms et des logos des plateformes doit accroître la notoriété du réseau et nous permettre d'attirer davantage d'entreprises et de bénévoles, notamment de parrains pour accompagner les entrepreneurs** » souligne Louis Schweitzer.

### Une reconnaissance d'utilité publique, des dons déductibles de l'ISF

L'association nationale est **reconnue d'utilité publique** depuis mai 2012. Elle vient d'être habilitée par les pouvoirs publics (décret du 21 février 2013) à recevoir des dons ouvrant droit à la **réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)**. Concrètement, les personnes assujetties à l'ISF peuvent désormais bénéficier d'une réduction d'impôt de 75% de leur don à Initiative France, dans la limite de 50 000 €.

Ces dons leur permettent de s'associer directement à l'action du réseau. Ils sont versés à Initiative France qui les affecte aux plateformes selon le choix du donateur. Ces dons bénéficient ainsi directement à l'accompagnement des entrepreneurs des territoires des donateurs.

---

#### Contacts Presse ;

## Initiative France : les chiffres clés de 2012

### *Appui financier*

- **16 107 entreprises créées ou reprises en une année** (15 953 en 2011)
- **159 M€ de prêts à taux zéro**, dont 124 M€ sur les fonds des plateformes et 35 M€ au titre du dispositif Nacre (154 M€ en 2011)
- **8 340 €** : montant moyen du prêt d'honneur des plateformes
- **1 004 M€** de financements bancaires associés aux prêts d'honneur avec un effet de levier de 8,1 (972 M€ en 2011)

### *Appui humain*

- **53 700 chefs d'entreprise accompagnés au cours de l'année** (51 900 en 2011), dont 18 120 nouveaux entrepreneurs de l'année
- **14 400 bénévoles, dont 4 450 parrains**
- **8 325 parrainages d'entrepreneurs en cours**
- **861 permanents** dans les plateformes Initiative

### *Impact économique et social de l'action du réseau*

- **37 141 emplois** créés ou maintenus en une année (35 367 en 2011)
  - Coût unitaire d'un emploi créé : **1 245 €**
  - **1,163 milliard d'euros** injectés dans l'économie des territoires (total des prêts d'honneur et des prêts bancaires associés)
- Taux de pérennité à trois ans des entreprises aidées : 86%**  
(à six ans, 74 %)

### *Parmi les bénéficiaires*

- **64%** de demandeurs d'emploi
- **34%** de femmes
- **25%** de jeunes de moins de 30 ans
- **25%** de seniors (+ de 45 ans)

[www.initiative-france.fr](http://www.initiative-france.fr)

Initiative France regroupe 230 plateformes (au 25/04/2013) qui partagent un mode d'intervention commun reposant sur deux grandes idées :

> **Le prêt d'honneur** sans intérêts et sans garanties, qui permet le renforcement des fonds propres des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Ce prêt d'honneur, attribué par des comités d'agrément, facilite ensuite l'accès de l'entrepreneur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et sur leur travail approfondi mené en amont.

> **L'accompagnement** des nouveaux entrepreneurs pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.

Les plateformes Initiative réunies dans un **réseau national** partagent une **Charte qualité**, concrétisée dans une norme AFNOR NF X 50-771 qui décrit leur référentiel métier et des **valeurs communes**, transcrites dans une Charte éthique.

---

#### Contacts Presse ;

PRESS & VOUS – Pierre Roy - Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – [pierre.roy@press-et-vous.fr](mailto:pierre.roy@press-et-vous.fr)  
INITIATIVE FRANCE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – [jean-michel.mestres@initiative-france.fr](mailto:jean-michel.mestres@initiative-france.fr)

Initiative  
béziers ouest  
hérault

Initiative  
corse

Initiative  
pays de  
martigues

Initiative  
touraine  
chinonais

Initiative  
montpellier

Initiative  
grand annecy

Initiative  
grand nancy

Initiative  
rhône pluriel

Initiative  
brenne

Initiative  
cotentin

Initiative  
pays de  
lorient

Initiative  
nord  
hautes alpes

Initiative  
centre est  
guyane

Initiative  
sud  
hautes alpes

Initiative  
calvados

Initiative  
nantes

Initiative  
anjou

Initiative  
moselle  
est

Initiative  
bièvre  
valloire

Initiative  
calais

Initiative  
rouen

Initiative  
agglomération  
sophia antipolis

Initiative  
haute  
provence

Initiative  
pays de  
la bale

Initiative  
calvados

Initiative  
loir et cher

Initiative  
alsace  
centrale

Initiative  
sud alsace

Initiative  
doubs

Initiative  
indre

Initiative  
lot

Initiative  
le havre  
estuaire

Initiative  
gironde

Initiative  
dombes  
val de saône

Initiative  
nord  
seine et marne

Initiative  
cher

Initiative  
périgord

Initiative  
mayenne

Initiative  
val de creuse

# Initiative france

Un réseau. Un esprit

Initiative  
pays d'aix

Initiative  
thau

Initiative  
pays d'ancenis

Initiative  
charente

## Nous faisons naître en France 40 entreprises par jour

Initiative  
issoire sancy  
val d'allier

Initiative  
guadeloupe

Initiative  
centre  
hérault

Initiative  
carcassonne  
castelnaudary

Initiative  
trégor

Initiative  
ventoux

Initiative  
vienne

Initiative  
melun val de seine  
le sud seine et marne

Initiative  
cantal

Initiative  
lozère

Initiative  
hérault est

Initiative  
ouest  
velines

Initiative  
menton  
riviera

Initiative  
nouvelle  
calédonie

Initiative  
montluçon

Initiative  
nice  
côte d'azu

Initiative  
liror

Initiative  
pays  
basque

Initiative  
gohelle

Initiative  
jura

Initiative  
val de garonne  
gascogne

Initiative  
vendée  
bocage

Initiative  
haute vallée  
de l'aude

Initiative  
armor

Initiative  
terres  
d'azur

Initiative  
val de seine

Initiative  
loire atlantique  
nord

Initiative  
ouest  
provence

Initiative  
sud grésivauda  
royans-vercors

Initiative  
artois

Initiative  
creuse et  
gâtine

Initiative  
saint martin

Initiative  
vallée de la drôme  
dois

Initiative  
centre  
bretagne

Initiative  
savoie

Initiative  
seuil de  
provence

Initiative  
plaine  
commune